

# Charte générale de protection des données personnelles et Notice d'information des membres en matière de données personnelles

## BMS Fondation 20 mai 2018

### Définitions

Les définitions utilisées dans cette Charte de Protection des Données (Partie I) et dans la Notice d'information des membres en matière de données personnelles (Partie II) sont celles du RGPD.

## Partie I - Charte générale de protection des données personnelles

### Champ d'application

Cette charte de protection des données (la « **Charte** ») s'applique dans le monde entier, à tous les administrateurs, membres, candidats, fournisseurs, prestataires extérieurs, secrétaire générale, et autres personnes associées avec la Fondation BMS (la « **Fondation** »).

### Objectif

Cette Charte définit des dispositifs et procédures de sécurité visant à protéger, manier, collecter, traiter, conserver et stocker les Données Personnelles détenues, stockées, maniées par la Fondation ou auxquelles ce dernier pourrait avoir accès. Les « **Données Personnelles** » sont toutes les informations concernant une personne pouvant être identifiée en référence à un identifiant direct (tel que le nom, un numéro d'identification, des données géographiques ou un identifiant en ligne) ou par une combinaison d'attributs décrivant l'identité physique, physiologique, génétique, mentale, économique, culturelle ou sociale de la personne en question.

Cette Charte permet de garantir que la Fondation : (i) se conforme aux lois de protection des données touchant les pays dans lesquels la Fondation travaille y compris, mais sans s'y limiter, le Règlement Général de Protection des Données (« **RGPD** ») de l'UE, et suit les bonnes pratiques en la matière ; (ii) protège les droits de toute personne sur lesquelles la Fondation détient des Données Personnelles ; (iii) et est transparente sur la manière dont elle conserve et traite les Données Personnelles.

- 1. Principes applicables à la Protection des Données.** La Fondation adhère aux principes suivants de protection des Données Personnelles :
  - 1.1 *Licéité, loyauté, transparence* – Les Données Personnelles seront traitées de manière licite, loyale et transparente ;
  - 1.2 *Limitation des finalités* – Les Données Personnelles ne seront collectées que pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne seront pas traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités ;
  - 1.3 *Minimisation des données* – Les Données personnelles collectées seront adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Les Données Personnelles seront anonymisées lorsque cela sera faisable et approprié selon les besoins de la Fondation ;
  - 1.4 *Exactitude* – Les données seront exactes et, si nécessaire, tenues à jour; toutes les mesures raisonnables seront prises pour que les Données Personnelles qui sont inexactes, eu égard aux finalités pour lesquelles elles sont traitées, soient effacées ou rectifiées sans tarder ;
  - 1.5 *Limitation de la conservation* – Les Données Personnelles ne seront conservées que pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ;
  - 1.6 *Intégrité et confidentialité* – Les Données Personnelles seront traitées de façon à garantir une sécurité appropriée des Données Personnelles, y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées.
- 2. Protection et gouvernance.** La secrétaire générale de la Fondation est responsable de la collecte, du stockage et de la manipulation appropriés des Données Personnelles. Elle doit s'assurer que les Données Personnelles soient manipulées et traitées en conformité avec cette Charte.
- 3. Licéité des traitements.** La Fondation s'assure de disposer des bases légales lui permettant de traiter des Données Personnelles.
  - 3.1 Consentement. si la Fondation s'appuie sur une base de consentement pour traiter des Données Personnelles, la Fondation s'assurera que ce consentement :
    - 3.1.1 soit obtenu avant la collecte des Données Personnelles ;
    - 3.1.2 prenne la forme d'un accord spécifique, informé et explicite sur le traitement des Données Personnelles d'une personne. Si les Données Personnelles sont traitées à des fins multiples (par ex. les données personnelles d'une personne sont traitées pour une opportunité de recrutement et pour l'envoi d'une newsletter marketing), les personnes seront informées de chaque objectif de manière appropriée. La Fondation informera également les personnes sur (i) l'identité et les coordonnées du responsable de traitement, (ii) les coordonnées de la personne en charge des aspects protection des

données, (iii) le transfert des données personnelles à un pays tiers (si applicable) et (iv) le droit à retirer leur consentement à tout moment ;

3.1.3 soit donné librement ;

3.1.4 ne soit pas déduit de l'absence de réponse à une communication ; s'appuyer sur l'inactivité, le silence ou des cases pré-cochées ;

3.1.5 puisse être retiré à tout moment ;

3.1.6 soit obtenu par consentement écrit explicite lors du traitement de Données Personnelles révélant l'origine raciale ou ethnique, les opinions Chartes, les croyances religieuses ou philosophiques, l'appartenance à un syndicat ou concernant la santé, la vie sexuelle, l'orientation sexuelle, les délits criminels, les condamnations ou mesures de sécurité associées, les données génétiques ou biométriques ou pouvant identifier les « **Données Personnelles Sensibles** » individuelles ;

3.1.7 soit obtenu par des mécanismes transparents en ce qui concerne le consentement à l'utilisation des cookies pour les visiteurs des sites Internet. La Fondation respectera les demandes d'opposition aux cookies.

3.2 **Autres fondements.** La Fondation peut également traiter des Données Personnelles : (i) pour la réalisation d'un contrat entre la personne et le responsable de traitement ou la mise en place de mesures précontractuelles à la demande de la personne, (ii) pour des raisons d'intérêt public, (iii) pour l'établissement, l'exercice ou la défense de droits, (iv) pour protéger les intérêts vitaux de la personne ou d'autres personnes, lorsque la personne est physiquement ou légalement incapable de donner son consentement et (v) aux objectifs des intérêts légitimes de la Fondation poursuivis par le responsable de traitement ou par un tiers, sauf si ces intérêts sont supplantés par les intérêts ou les droits et libertés fondamentaux de la personne nécessitant la protection des Données Personnelles.

4. **Transferts de Données Personnelles.** Des transferts peuvent être effectués s'il existe un besoin légitime pour la Fondation et seulement si l'entité destinataire offre une sécurité appropriée pour les Données Personnelles et certifie être conforme à cette Charte.

5. **Divulgarion de Données Personnelles à des tiers.** La Fondation interdit la divulgation de Données Personnelles à des tiers, à moins que le tiers ait été autorisé par la Fondation à recevoir des Données Personnelles et ait signé un Accord de Traitement des Données (« **ATD** »). L'ATD fixe l'objet et la durée du traitement, la nature et l'objectif du traitement, le type de données personnelles et les catégories des personnes ainsi que les obligations et les droits du tiers et de la Fondation.

6. **Utilisation des Données Personnelles.** La Fondation utilise les Données Personnelles de la façon suivante :

6.1 **Stockage.** Les documents papier contenant des Données Personnelles seront stockés dans des meubles, classeurs, bureaux fermés ou sécurisés ou dans un espace contrôlé. Les Données Personnelles stockées sous forme électronique sur des ordinateurs ou autres

appareils portables doivent être protégées par des contrôles d'accès. Les Données Personnelles ne doivent être stockées que sur des disques, serveurs et services Cloud désignés et doivent être fréquemment sauvegardées. Ces sauvegardes doivent être régulièrement testées, selon les procédures de sauvegarde standard. Tous les serveurs et ordinateurs contenant des Données Personnelles doivent être protégés par un logiciel de sécurité et un pare-feu approuvés.

6.2 Accès, partage et divulgation. L'accès à, le partage et la divulgation de dossiers ou fichiers contenant des Données Personnelles sont limités aux personnes ayant un besoin raisonnable de connaître ces données à des fins légitimes d'activité de la Fondation ou pour permettre à la Fondation de se conformer aux obligations légales applicables. Les personnes ne doivent pas laisser des documents ou matériels contenant des Données Personnelles en vue ou dans tout endroit non sécurisé ou sans surveillance. En quittant leur bureau ou leur poste de travail, les personnes doivent s'assurer que tous les dossiers et autres fichiers contenant des Données Personnelles correspondant à la définition de cette Charte soient sécurisés. La Fondation supprimera l'accès électronique aux dossiers et fichiers contenant des Données Personnelles aux anciens administrateurs, membres, candidats, fournisseurs, prestataires extérieurs, secrétaire générale, et autres personnes ayant été associées avec la Fondation BMS (la « **Fondation** »), anciens tiers ayant traité les données et aux autres personnes n'étant plus des utilisateurs autorisés avec un compte utilisateur actif.

## 7. Conservation et élimination des Données Personnelles

7.1 Conservation. La Fondation conservera les Données Personnelles pour la durée raisonnablement nécessaire à ses activités et/ou pour toute autre durée nécessaire à la conformité à ses obligations légales. La Fondation examinera périodiquement les durées appliquées pour s'assurer de ne pas conserver des Données Personnelles au-delà du délai nécessaire à l'exécution de ses activités ou en raison d'obligation légale.

7.2 Effacement des Données Personnelles. Le cas échéant, les Données Personnelles sous forme électronique ou papier, les dossiers ou fichiers contenant des Données Personnelles dont la Fondation aura déterminé qu'ils ne sont plus nécessaires seront expurgés, détruits ou effacés. Si la destruction des données ou des dossiers est interdite par une obligation légale, les données ou dossiers seront identifiés et conservés de manière appropriée jusqu'à ce qu'il soit légalement possible de les détruire.

8. **Notification des droits aux personnes**. La Fondation respecte les droits des personnes et s'engage à les protéger. Les personnes peuvent contacter à ce sujet la secrétaire générale ([fondation@bms.com](mailto:fondation@bms.com)). La Fondation protège et répond aux demandes liés aux droits des personnes à :

8.1 demander l'accès à leurs Données Personnelles, des informations sur leur nature et les personnes à qui elles ont été divulguées ;

8.2 prévenir un traitement susceptible de leur nuire ou de leur causer des difficultés ;

8.3 prévenir un traitement à des fins de marketing direct ;

- 8.4 être informées sur les mécanismes des processus de prise de décision individuelle automatique ayant des effets juridiques la concernant ou l'affectant de manière significative de façon similaire ;
  - 8.5 ne pas subir de décisions les affectant prises uniquement via des décisions individuelles automatisées ;
  - 8.6 agir pour rectifier, bloquer, effacer ou détruire des données inexactes ;
  - 8.7 définir des directives sur le sort de leurs données personnelles après la mort;
  - 8.8 demander à ce que l'Autorité de contrôle évalue une violation potentielle par la Fondation de toute disposition des réglementations applicables de protection des données ;
  - 8.9 voir leurs Données Personnelles transmises à une autre organisation ; et
  - 8.10 Dans des cas limités, s'opposer au traitement de leurs Données Personnelles.
- 9. Informations.** La Fondation s'assurera que les personnes soient informées du traitement de leurs Données Personnelles et qu'elles comprennent la manière dont les Données Personnelles sont utilisées et comment exercer leurs droits.
- 10. Notification en cas de violation de données**
- 10.1 Notification de violation des Données Personnelles. En cas de violation de Données Personnelles, la Fondation se conformera à toutes les obligations de signalement et de notification. Toute violation des données sera à signaler à la secrétaire générale (fondation@bms.com)
  - 10.2 Obligations envers la CNIL. La Fondation répondra avec diligence aux demandes de la CNIL ou de l'Autorité de contrôle compétente. Toutes les demandes doivent être communiquées à la secrétaire générale (fondation@bms.com).
- 11. Conservation d'un registre des activités de traitement.** La Fondation tiendra un registre de ses activités de traitement des Données Personnelles qui comprendra (i) les coordonnées et catégories des destinataires avec lesquels les données ont pu être partagées, (ii) les finalités du traitement, (iii) les catégories de personnes et de traitements de Données Personnelles, (iv) les informations concernant les transferts hors UE de données, (v) les durées de conservation des données et (vi) une description des mesures de sécurité mises en œuvre.
- 12. Protection des données dès la conception et protection des données par défaut.** Lors de la sélection ou du développement de nouveaux outils de traitement des Données Personnelles, la Fondation assure, dès la conception, que les Données Personnelles soient protégées de manière adéquate d'une mauvaise utilisation ou d'un abus. Dans chaque projet impliquant des Données Personnelles, la protection des données sera un élément clé dans la conception. La Fondation concevra ses projets de manière à protéger, par défaut, toute personne concernée par les Données Personnelles détenues par la Fondation du risque lié au traitement de Données Personnelles.

13. **Analyse d'impact relative à la protection des données.** La Fondation conduira des analyses d'impact de la protection des données (« DPIA », pour Data Protection Impact Assessments) pour les traitements considérés comme potentiellement porteurs de risque élevé pour les droits et libertés des personnes concernées, de manière à évaluer le niveau de risque pour les personnes. Sur la base des résultats des DPIA, la Fondation sélectionnera et appliquera les mesures de sécurité et de protection appropriées. Si la DPIA révèle un risque élevé dans un processus proposé, la Fondation consultera la CNIL avant le traitement pour assurer que les mesures proposées atténuent suffisamment les risques.
14. **Formation de sensibilisation à la protection et à la sécurité.** La secrétaire générale, suivra une formation sur les responsabilités en termes de protection des données.

## Conformité

La Fondation suivra en permanence les obligations de conformité à la confidentialité et à la protection des données (lois, réglementations, jurisprudence, directives, etc.). Un examen régulier des lois et pratiques en termes de confidentialité et de protection des données sera réalisé pour maintenir la conformité.

La Fondation fera activement appliquer et réalisera des audits périodiques de la conformité à cette Charte.

## Exceptions

Les exceptions à cette Charte peuvent être permises dans des cas spécifiques et doivent être approuvées par la Fondation.

## Application

Toutes personnes violant cette Charte sont susceptibles d'être soumis à des actions disciplinaires allant jusqu'à la cessation du contrat de travail. Si possible, des contrôles techniques seront mis en place pour appliquer cette Charte.

## Partie II - Information des membres en matière de données personnelles

### Information

Cette Notice d'information des membres en matière de données personnelles (la « **Notice** ») s'adresse aux administrateurs et membres du comité scientifique (les "**Membres**") de la Fondation BMS (la « **Fondation** »).

### De quel type de données à caractère personnel la Fondation dispose-t-elle ?

La Fondation traite des informations relatives à ses Membres. Parmi ces informations, elle dispose de données personnelles : l'intitulé du poste; la fonction, le contrat (le cas échéant), les noms et titres, l'adresse et numéro de téléphone professionnels, coordonnées personnelles, date de naissance, coordonnées bancaires.

### Comment la Fondation utilise-t-elle les données à caractère personnel ?

Ces données sont utilisées aux fins suivantes :

- accès aux locaux et aux services du bureau ;
- gestion des déplacements ;
- administration des activités de la Fondation (notamment appels à projets et soutiens de projets)
- communication interne et externe ;
- gestion d'autres programmes et systèmes de la Fondation ;
- conformité aux obligations légales ;

### Bases juridique des Traitements

Afin de garantir la licéité du traitement des données à caractère personnel, la Fondation ne traite vos données personnelles que dans la mesure où un tel traitement est autorisé. Vous trouverez ci-dessous une description plus complète de la base juridique sur laquelle nous traitons vos données personnelles :

- le traitement est nécessaire à l'exécution ou à la conclusion de votre contrat ;
- le traitement est nécessaire pour respecter une obligation légale ;
- le traitement est nécessaire aux des intérêts légitimes de la Fondation, à moins que ne prévalent vos intérêts, libertés ou droits fondamentaux; ou
- vous avez donné votre consentement pour le traitement de vos données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques.

### Divulgarion des données à caractère personnel hors de la Fondation

La Fondation reconnaît la nature confidentielle des données à caractère personnel et ne les divulgue qu'en cas de nécessité pour les activités de la Fondation ou à des fins de conformité aux obligations légales.

La Fondation divulgue les données à caractère personnel dans les cas suivants :

- dans le cadre de la mission des sous-traitants ou prestataires de services (prestataires informatiques, service juridique, service comptabilité, fournisseurs etc.) ;
- conformité au reporting fiscal ou autres obligations administratives ;
- défense des droits de la Fondation ;
- prévention des dommages sur des lieux ou personnes ;
- dans tous les cas requis par la loi.

## Transferts internationaux des données

Si nous transférons, stockons ou traitons vos données à caractère personnel en dehors de l'Espace Economique Européen dans un pays qui n'est pas considéré comme assurant un niveau « adéquat » de protection des données à caractère personnel, nous mettrons en place des garanties juridiques appropriées (telles que les Clauses Contractuelles Types) pour garantir que vos données à caractère personnel soient protégées de manière adéquate.

## Droits - Accès, rectification et suppression des données à caractère personnel, et droit de limitation et d'opposition au traitement

Vous avez des droits concernant vos données à caractère personnel et notamment les droits suivants :

- le droit d'accès à vos données à caractère personnel ;
- le droit de corriger toute erreur dans vos données à caractère personnel ;
- le droit d'effacer vos données à caractère personnel ;
- le droit de recevoir vos données à caractère personnel dans un format électronique utilisable et de les transmettre à un tiers (droit à la portabilité des données) ; et
- le droit de déposer une réclamation auprès de la CNIL.

Vous devez informer la Fondation de tout changement pouvant intervenir sur vos données à caractère personnel.

Dans certains cas, vous pouvez limiter ou vous opposer à l'utilisation ou à la suppression de vos données à caractère personnel. Si vous avez donné votre consentement à l'utilisation de vos données à caractère personnel, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Vous pouvez recevoir les données à caractère personnel que vous nous avez fournis dans un format électronique utilisable et les transmettre à un tiers.

Vous pouvez donner des directives sur le sort de vos données à caractère personnel après votre mort par écrit auprès de la Fondation et désigner une personne pouvant exercer vos droits sur vos données à caractère personnel après votre mort.

## Sécurité et protection de l'intégrité des données

La Fondation traite les données à caractère personnel de ses Membres de manière à protéger l'intégrité et la sécurité des données à caractère personnel, à travers la révision régulière de la qualité des données personnelles, l'effacement de données obsolètes, la mise en œuvre de mesures de sécurité permettant la protection technique, physique et administrative des données.



## Conservation des données

La Fondation ne conserve vos données à caractère personnel, en production ou en archive, que dans la mesure où elles sont pertinentes aux fins pour lesquelles elles ont été collectées ou si la loi l'exige.

Nous archiverons vos données dans un délai raisonnable suivant la fin de votre appartenance à la Fondation et supprimerons ensuite vos données à caractère personnel lorsque vos données à caractère personnel ne sont plus pertinentes et, en tout état de cause, à l'expiration de la durée maximale de conservation de ces données à caractère personnel telle que définie par la loi applicable, à moins que la loi applicable ne l'exige autrement pour stocker vos Données Personnelles.

## Contact

En cas de question sur cette Notice ou la gestion de vos données personnelles, adressez-vous à la secrétaire générale, [fondation@bms.com](mailto:fondation@bms.com).